

## **SECTION II :**

# **RÉSULTATS SCIENTIFIQUES DE L'OPÉRATION**



Fig. 1 : Vue générale depuis le sud-est. Cliché : L. D'Agostino



Fig. 2 : Vue générale depuis le nord-ouest. Cliché : L. D'Agostino

## INTRODUCTION

L'ancien couvent des cordeliers de La Chambre fait partie des rares établissements franciscains encore partiellement conservés en élévation en Savoie et plus généralement dans les anciens diocèses du nord des Alpes (Genève, Grenoble, Maurienne et Tarentaise). Le principal exemple de ces implantations se trouve à Chambéry, où l'actuelle cathédrale et le Musée Savoisien sont constitués des anciens bâtiments du couvent franciscain établi vers 1220. À La Chambre, l'implantation des mendiants est plus tardive : dû aux libéralités de la famille de La Chambre, le couvent est fondé en 1365 dans un petite bourgade du fond de la vallée de la Maurienne, entre l'Arc et le torrent du Bugeon, à quelques centaines de mètres du prieuré bénédictin roman (actuelle église paroissiale). Malgré cet isolement géographique apparent, La Chambre est un lieu de passage important et régulier depuis l'Antiquité, sur la route entre Turin et Chambéry par la combe de Savoie, la Maurienne, le col du Mont-Cenis et le Val de Suse.

L'édifice est en partie ruiné, sans affectation depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle au moins (**fig. 1**). Il a été acquis en 2008 par la commune qui a pour objectif de le conserver et surtout de lui trouver une nouvelle vie. Le site a été inscrit au titre des Monuments historiques en octobre 2021. Le bâtiment dit « des hôtes », encore en élévation en 2010, a malheureusement été démoli car il menaçait ruine (**fig. 2**). L'ensemble est aujourd'hui entièrement menacé de démolition du fait de sa vétusté, des risques d'effondrement et de l'efficacité limitée des toitures provisoires en tôle. Malgré la ruine, il reste de belles élévations et dans certaines parties (salle capitulaire et sacristie notamment), les voûtes du couvent primitif sont encore en place. Le plan général de l'ensemble et ses transformations successives peuvent être appréhendées par l'archéologie du bâti et aider à la caractérisation des différentes périodes d'aménagement des édifices conservés.

En première analyse, trois grandes périodes étaient identifiables :

- la construction primitive du couvent à partir de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle ;
- une reconstruction importante peut-être dès le XVII<sup>e</sup> siècle, mais surtout milieu XVIII<sup>e</sup> (millésime du 20 mai 1747 dans la nef de l'église)
- une réoccupation du couvent après la Révolution et sa transformation en habitations et corps de ferme (construction de planchers, cloisons, recreusement de sols, modifications d'ouvertures...).

Dans le cadre de la mission globale d'étude préalable placée sous la direction de Dominique Perron, architecte du Patrimoine, et de Benoît Chambre, architecte, une étude archéologique préalable de l'ancien couvent des Cordeliers de La Chambre a été commanditée par la commune. Elle avait plusieurs objectifs. Le premier était de dresser l'état des lieux des bâtiments conservés (photographies, plans, relevés d'élévations ponctuels) en mettant en lumière les différentes périodes de construction représentés et les fonctions des bâtiments aujourd'hui conservés. Ensuite, il est apparu nécessaire de proposer un premier phasage des vestiges et de mettre en regard l'état des connaissances actuelles à partir de la documentation historique et les bâtiments visibles. Enfin, il fallait évaluer avec plus de précision le potentiel archéologique du site et établir les problématiques d'une étude archéologique de bâti et éventuellement de fouilles au sol à réaliser dans le cadre d'une restauration des bâtiments.



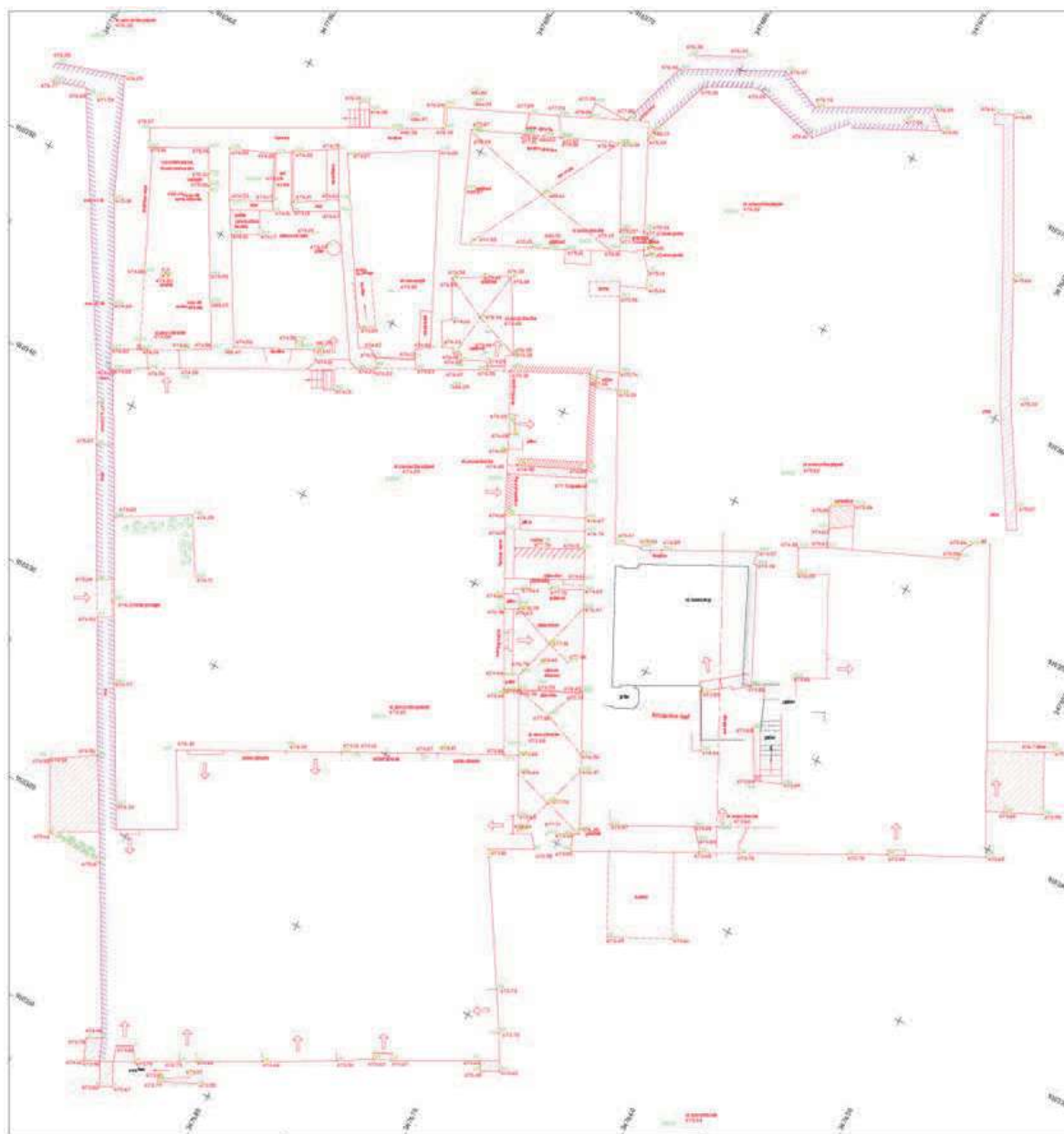


Fig. 3 : Plan topographique levé en 2000. Doc. : GE-ARC, L. Berthet et J. Dupont géomètres experts.



Fig. 4 : Levé topographique complémentaire dans le cloître. Cliché : L. D'Agostino



## **1. L'OPÉRATION : ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE PRÉALABLE**

Cette étude archéologique préalable, menée sans recherche invasive et sans sondage, a réuni les compétences de deux archéologues spécialistes du bâti médiéval : Evelyne Chauvin-Desfleurs et Laurent D'Agostino. Les bâtiments sont de manière générale dangereux et ne permettent qu'à de rares endroits d'envisager des sondages au sol ou dans les élévations sans risquer de faire effondrer tout ou partie des structures. Le budget disponible ne permettait pas non plus d'envisager des sondages et nous avons donc privilégié une approche globale du site, à partir du relevé et de l'analyse de son plan et de ses élévations. Différents travaux ont donc été réalisés.

L'approche générale s'est appuyée sur une étude documentaire préliminaire, afin de lister les fonds d'archives potentiellement exploitables et la bibliographie existante. Cette étude avait pour objectif de replacer les bâtiments dans leur contexte historique, mais surtout d'identifier et de réunir les plans anciens de l'édifice et les éventuelles sources liées à la construction et à l'entretien des bâtiments (5 jours/homme). Il était en outre nécessaire de remettre les bâtiments dans le contexte plus général des implantations des ordres mendiants en Savoie et de l'architecture franciscaine en général.

Il existait une série de relevés en plan et en élévation réalisés par un cabinet de géomètres en 2000. Mais ces relevés de masse ne donnaient que peu de détails d'architecture et se sont révélés très lacunaires sur plusieurs zones du couvent, à commencer par le cloître et la nef de l'église (**fig. 3**). Les relevés existants ne fournissaient pas le support nécessaire à l'enregistrement des données archéologiques et un nouveau jeu de relevés devait donc être établi. Des relevés topographiques complémentaires ont donc été réalisés par nos soins, de manière à compléter les relevés des géomètres (**fig. 4**). Par ailleurs, cinq façades ont été relevées par photogrammétrie de manière à offrir une lecture en élévation de la chronologie des constructions et des transformations du couvent au cours des siècles (8 jours/homme).

À la suite de ces relevés préliminaires, un état des lieux et une couverture photographique commentée générale de l'édifice a été mise en œuvre (**fig. 5**), assortie d'un descriptif des vestiges et de leurs relations architecturales et fonctionnelles (vocation des bâtiments, architecture conservée, évolution globale) (5 jours/homme).

L'ensemble des données a ensuite été réuni dans le présent rapport d'étude illustré des plans et des relevés d'élévations généraux réalisés (16 jours/homme). Le rapport contient en outre les inventaires réglementaires obligatoires définis par le cahier des charges du Service Régional d'Archéologie / DRAC Auvergne – Rhône-Alpes. L'opération a mobilisé un total de 36 jours/homme.

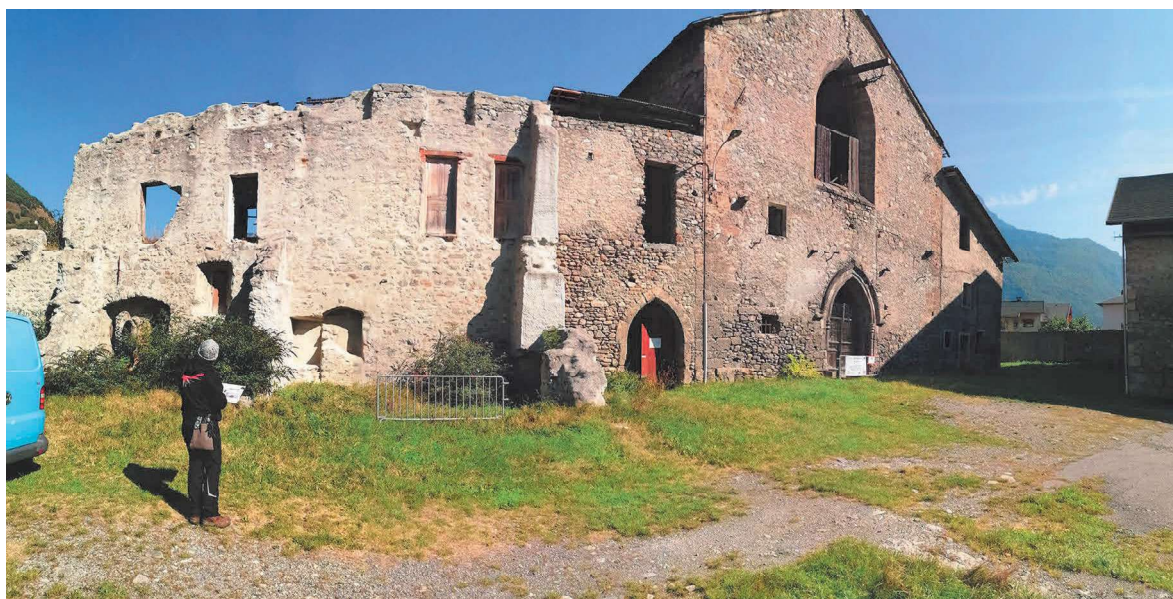


Fig. 5 : Analyse des façades sur la base du relevé photogrammétrique. Cliché : L. D'Agostino



Fig. 6 : Localisation de La Chambre sur la carte au 1/250 000, d'après IGN.



## 2. LE CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE

### 2.1 LE CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE ET GÉOLOGIQUE

Située dans l'est du Département de la Savoie, au cœur des Alpes, la commune de La Chambre est située dans la vallée de la Maurienne à une soixantaine de kilomètres de Chambéry et à 12 km au nord de Saint-Jean-de-Maurienne (**fig. 6**). Entre Chaîne de Belledonne, Aiguilles d'Arves et massif de La Vanoise, le cours de l'Arc, vers 450 m d'altitude, détermine le fond étroit, encaissé et sinueux de la vallée, encadrée de toutes parts de sommets à plus de 2000 m : le Bellachat (2824 m) et le Grand Coin (2730 m) à l'est, le Clocher des Pères (2418 m) à l'ouest. La Chambre occupe un modeste élargissement du fond de la vallée, sur un replat étagé en bordure orientale de l'Arc, et voisine Saint-Etienne et Sainte-Marie-de-Cuines qui occupent la rive occidentale.

L'un des axes de communication majeur entre la péninsule italienne et la Savoie suit le fond de la Maurienne depuis l'Antiquité et permet de gagner le Val de Suze et Turin par le Col du Mont-Cenis (2081 m)<sup>1</sup>. Vers le nord-ouest, cet axe rejoint la Combe de Savoie à Aiton et permet, de là, de gagner Chambéry, le lac du Bourget, la Bresse et le Mâconnais d'une part, Grenoble le Dauphiné et la vallée du Rhône d'autre part. Plus escarpés, les itinéraires passant entre Lauzière et Vanoise au nord et entre Belledonne et Grandes Rousses au sud-ouest, permettent de gagner la vallée de la Tarentaise par le Col de La Madeleine (1993 m) et le bassin de Grenoble par le col du Glandon (1924 m), enneigés une bonne partie de l'année. Malgré son encaissement marqué, la Maurienne est une vallée de transit qui donc connaît de fortes influences extérieures.

Du point de vue géologique<sup>2</sup>, La Chambre est installée en grande partie sur le cône de déjection des torrents du Bugeon et du Merderel, qui descendent de la Montagne des Coins et du Cheval Noir (**fig. 7**). Les alluvions de l'Arc forment une bonne partie des berges de la rivière en fond de vallée, régulièrement érodé par des crues torrentielles. Sur les pentes, les affleurements rocheux complexes alternent les bancs sédimentaires de calcaires et de marnes, de schistes, de micaschistes de calcschistes, mais aussi les pointements de roches métamorphiques (gneiss, granites, granitoïdes) sur les sommets, dont le soulèvement alpin a percé la croûte sédimentaire. Il en résulte dans l'environnement du bourg de La Chambre une abondance de roches presque prêtes à l'emploi pour la construction, en particulier dans les importantes formations du Quaternaire en fond de vallée, sous forme de dépôts détritiques torrentiels ou fluviaux.

On trouve plus ponctuellement, dans le vallon du Bugeon sur les hauteurs de La Chambre au nord-est, en direction de Saint-François-Longchamp, des gisements de tuf calcaire, une roche sédimentaire poreuse, légère et non gélive, largement employée dans le couvent de franciscains de La Chambre.

### 2.2 LES FRANCISCAINS ET LES ORDRES MENDIANTS EN SAVOIE

L'ordre des frères mineurs, appelés aussi Franciscains ou cordeliers en référence à la corde qui leur servait de ceinture, trouve ses origines vers 1209 dans une communauté groupée autour de saint François, fils d'un riche marchand d'Assise en Italie. Cette nouvelle proposition de vie religieuse, fondée sur la pauvreté, reçoit une règle en 1223, peu avant la mort de François en 1226. Il est canonisé

1 Rémy, Ballet et alii 1996, p. 54-58 ; Berthier, Bornecque 2001, p. 42-47.

2 Voir les cartes géologiques normalisées sur <https://infoterre.brgm.fr/>.





en 1228 et ce premier ordre « mendiant » soutenu par la papauté connaît alors une ferveur populaire importante tout au long du XIII<sup>e</sup> siècle, donnant notamment lieu à la formation d'un deuxième ordre féminin, les Clarisses. Parallèlement, trois autres ordres mendiants principaux se développent dans le courant du XIII<sup>e</sup> siècle : les Dominicains autour de saint Dominique à Toulouse, organisés vers 1220-1221 ; les Ermites de Saint-Augustin en Italie, fondés en 1256 ; les Carmes, fondés au début du siècle en Terre sainte et arrivés en Occident en 1230<sup>3</sup>. Ces ordres reposent sur différents principes communs : la pauvreté personnelle et institutionnelle d'abord, affirmée à travers la pratique de la mendicité qui doit permettre à chaque frère de recevoir sa subsistance chaque jour de l'aumône populaire ; la pratique de la charité envers les pauvres et les malades ; la prédication destinée à convertir, à éduquer ou simplement à attirer l'attention des populations laïques, réalisée non seulement dans les églises des ordres, mais aussi dans la rue ou sur les places. Il en résulte une forme de vie religieuse nouvelle, essentiellement urbaine car chaque couvent doit pouvoir attirer suffisamment de dons pour assurer la vie de la communauté et, en même temps, toucher une large population de fidèles par leur action pastorale<sup>4</sup>.

L'ordre franciscain se développe rapidement au XIII<sup>e</sup> siècle et l'on estime à environ 1100 le nombre de ses couvents dans tout l'Occident autour de 1300<sup>5</sup>. Dans le territoire de la Savoie médiévale, qui est recouverte par les anciens diocèses de Genève, de Maurienne et de Tarentaise, ainsi que par le décanat de Savoie qui faisait partie du diocèse de Grenoble, les implantations franciscaines restent rares au XIII<sup>e</sup> siècle, sans doute à cause de la faiblesse du réseau urbain (**fig. 8**). La population des villes reste modeste : environ 12 000 habitants à Genève au XVe siècle, sans doute autour de 4 000 à 5 000 à Chambéry, la capitale des comtes puis ducs de Savoie, alors qu'Annecy, capitale des comtes de Genève, ne dépasse guère 1 500 ou 2 000 âmes, tout comme Saint-Jean-de-Maurienne et Moûtiers, pourtant sièges épiscopaux<sup>6</sup>. Les ordres mendiants ne peuvent asseoir leurs implantations que sur une population nombreuse et sensible à leurs arguments, que n'offre guère la Savoie médiévale.

Sans reprendre ici toute la liste des créations des ordres mendiants dans les Alpes du nord, une dizaine d'établissements sont fondés au cours des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, puis onze au XVe siècle, portant le total à vingt-et-un établissements autour de 1500. Les franciscains s'implantent à Chambéry vers 1220, mais leur couvent ne semble développé qu'à partir de 1253 et les travaux de la première église se poursuivent encore en 1282<sup>7</sup>. Ils sont présents à Genève dans le faubourg de Rive vers 1266, au pied du Mont Granier à Notre-Dame-de-Myans en 1458 (franciscains réformés dits *observantins*). D'autres observantins s'installent à Cluses en 1471 et, la même année, dans l'ancienne abbaye canoniale de Saint-Michel-sur-Moûtiers en Tarentaise. Les Dominicains sont présents à Genève vers 1263, à Montméliant en 1318, à Chambéry en 1413, à Annecy en 1422. D'autres ordres s'implantent de manière plus marginale : les ermites de Saint-Augustin à Seyssel en 1357, à Saint-Pierre-d'Albigny en 1380, à Thonon en 1427 et au pont d'Arve près de Genève en 1480 ; les Carmes à Gex en genevois en 1323 et à La Rochette en 1329...

## 2.3 LE COUVENT DES FRANCISCAINS DE LA CHAMBRE

Dans ce contexte, la fondation du couvent des cordeliers de La Chambre apparaît relativement originale dans la mesure où elle prend place sur un territoire relativement peu peuplé, malgré sa situation favorable sur l'itinéraire de nombreux marchands et pèlerins traversant les Alpes en direction de l'Italie. Il n'y aurait sans doute jamais eu de fondation franciscaine dans ce secteur sans

3 Bertrand 2001 ; Bertrand 2010 ; Bériou, Chiffolleau 2009.

4 Le Goff 1968 ; Bertrand, Viallet 2004.

5 Bertrand 2010.

6 Leguay 2003. Pour une synthèse sur les ordres mendiants dans l'ancien diocèse de Genève, nous renverrons aux travaux d'Amélie Roger qui vient de soutenir sa thèse sur le sujet en décembre 2021.

7 *Ibid.* ; A.D. Savoie, 22 H ; Dubois, 1933.



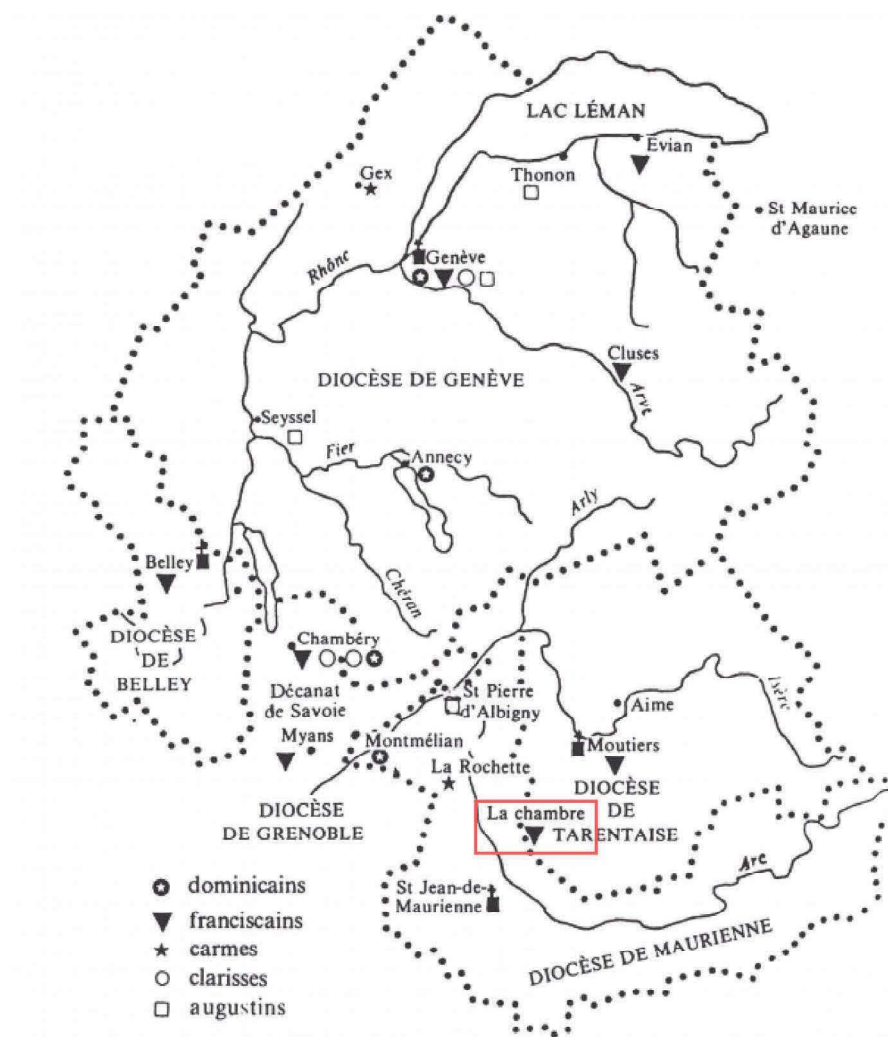


Fig. 8 : Les implantations des ordres mendiants en Savoie. Doc. publié dans Leguay 1984.

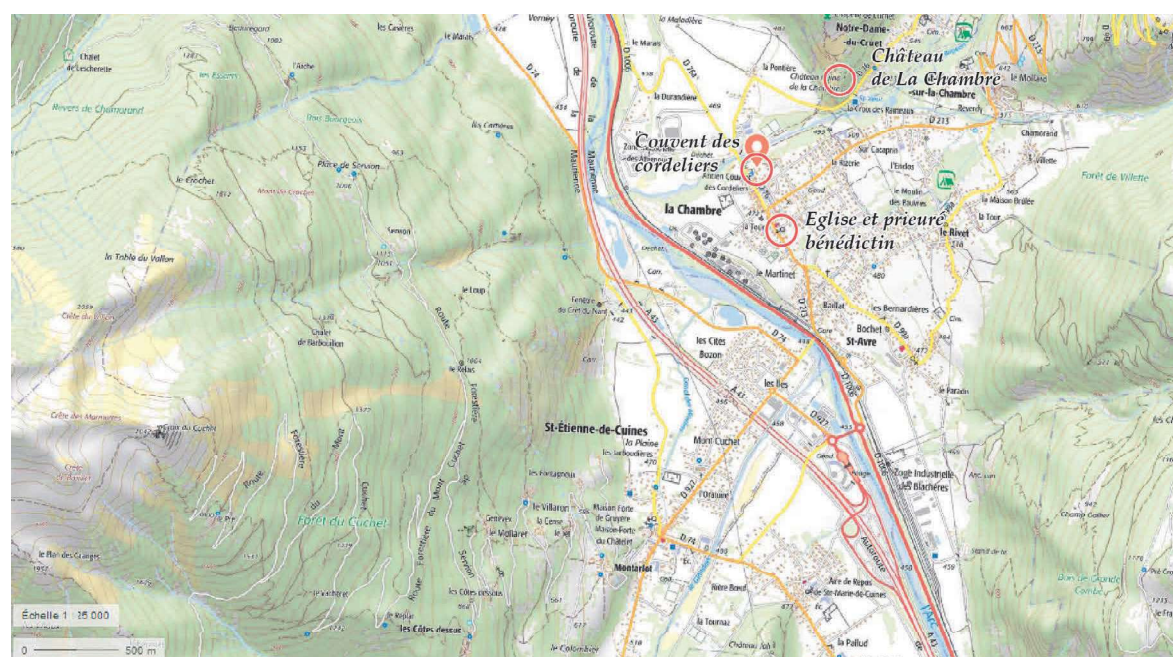


Fig. 9 : Localisation du couvent des cordeliers sur la carte au 1/25 000, d'après IGN.



l'intervention des seigneurs de La Chambre qui ont, comme d'autres familles nobles, largement influencé et financé le développement de cet établissement. Jean-Pierre Leguay a bien montré l'influence exercée par les comtes puis ducs de Savoie sur le développement des ordres mendiants sur leurs terres, mais aussi par les autres lignages nobles<sup>8</sup>.

Pour résumer les données historiques que d'autres auteurs ont déjà analysées<sup>9</sup>, le bourg de La Chambre s'est développé le long de l'axe de communication qui longe l'Arc, autour de deux pôles principaux : le château de la famille éponyme, situé sur une éminence rocheuse au nord du bourg, et le prieuré bénédictin (église paroissiale actuelle) (**fig. 9**). Le lignage des La Chambre apparaît un peu avant le milieu du XI<sup>e</sup> siècle d'après Amédée de Foras<sup>10</sup>, à travers plusieurs personnages dont les liens familiaux sont mal établis. Toujours est-il qu'ils sont dès cette période des proches des comtes de Maurienne et qu'ils procèdent ou assistent à plusieurs donations à des établissements religieux aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles : au chapitre Saint-Jean-de-Maurienne entre 1038 et 1055, à l'église de Maurienne (c'est-à-dire au chef du diocèse) en 1104, au prieuré du Bourget vers l'an 1100, au monastère de Rivalta en Piémont... En 1189, Aymon II de La Chambre apparaît comme un proche du comte Thomas de Savoie lors d'une donation au chapitre canonial de Maurienne. En 1196, Richard I<sup>er</sup>, seigneur de La Chambre, se porte caution pour le comte Thomas lors d'un traité passé avec l'abbaye de Saint-Rambert, en Bugey, puis il est présent lors d'une donation du même comte à l'abbaye d'Aulps en 1202. Par son testament de 1221, il laisse à son fils ses châteaux de La Chambre et de Cuynes, ainsi que le titre de vicomte de Maurienne, qu'il semble tenir de sa proximité avec le comte.

En 1365, c'est Jean II de La Chambre, qui porte toujours le titre de vicomte de Maurienne, qui décide d'attirer les franciscains pour fonder un couvent dans son fief, à quelque distance du promontoire qui porte le château (**fig. 10**). Son arrière-grand-père, Pierre I<sup>er</sup>, avait déjà, parmi d'autres institutions religieuses, largement doté les franciscains de Chambéry et les dominicains de Lyon à la fin des années 1270<sup>11</sup>. Le pape Urbain V approuve cette fondation par une bulle du 14 février 1364 et stipule « *qu'il y aura 13 religieux dans ce couvent et pour la dotation d'icelui le dit Jean a donné une maison avec le pré et verger y contigu, qui appartenaient autrefois à Pierre Bérard, et qui sont situés au bourg de La Chambre, outre, 200 florins soit dix livres de gros tournois annuels pour leur entretien et les distributions quotidiennes, payables chaque année, savoir la moitié à la fête de Saint-Michel [29 septembre] et l'autre moitié à la fête Dieu [soixante jours après Pâques]* »<sup>12</sup>. Les premiers franciscains s'installent donc dans des locaux existants, sans doute assez modestes, proches du reste de l'habitat du bourg (**fig. 11**). Ils organisent progressivement leur couvent et bénéficient d'un revenu confortable qui leur permet de subsister sans dépendre entièrement de la charité. Outre la rente annuelle payée par les La Chambre, les franciscains se constituent un temporel important à Saint-Rémy-de-Maurienne, La Chambre, Notre-Dame-du-Cruet. Ils tiennent d'importants alpages à Montgellafrey sur le col entre Maurienne et Tarentaise, atteignant 146 hectares vers 1730 et des troupeaux de vaches de l'ordre de 200 têtes, dont ils tirent des revenus grâce à la production de fromage<sup>13</sup>.

La communauté franciscaine est démantelée à la Révolution. Dès 1801, le couvent sert pour stocker des foin. En 1803, les bâtiments sont vendus aux enchères, comprenant l'église, le couvent, la sacristie, la chapelle et une fromagerie.

8 Leguay 2003.

9 Voir en particulier Dalmasso 2001 et De Mario 2000.

10 Foras 1863, vol. 1, p. 350-358.

11 Foras 1863, vol. 1, p. 353, note 1.

12 Résumé cité par De Mario 2000, p. 200 ; AD Savoie, 7 Mi 4, R 4.

13 De Mario 2000, p. 200-201.



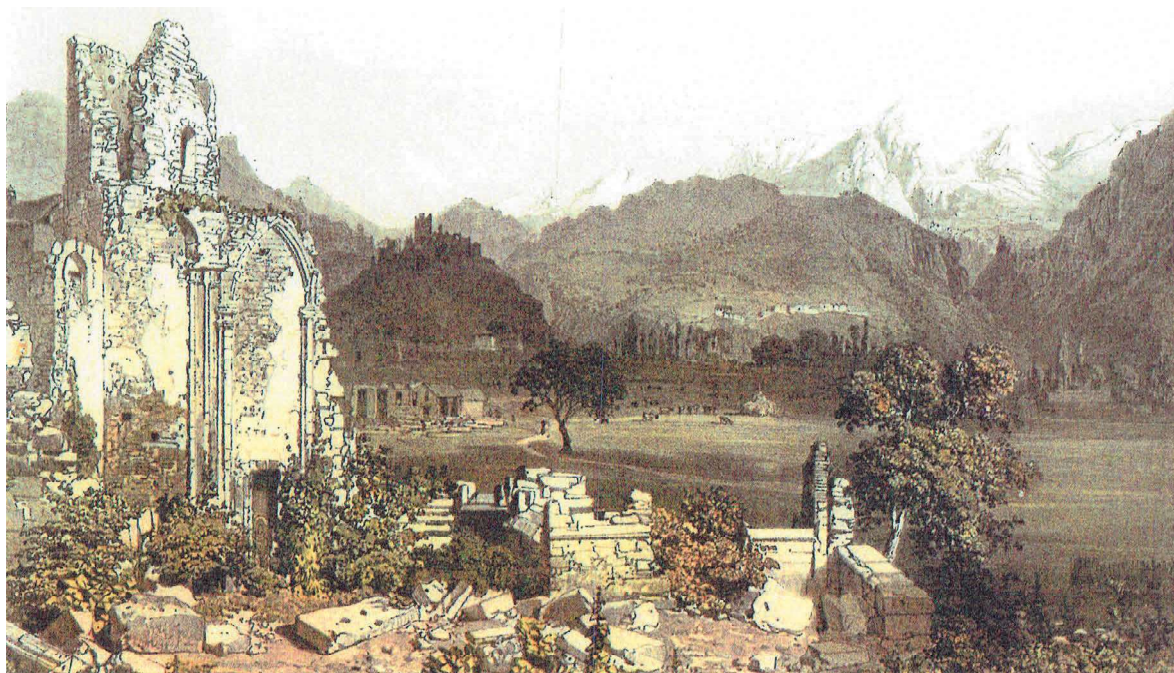


Fig. 10 : Les ruines de l'église des cordeliers vers 1860 ; à l'arrière-plan, le promontoire qui porte les ruines du château des La Chambre. Doc. communiqué par R. Porret, Fondation FACIM.



Fig. 11 : Le bourg de La Chambre et le couvent des cordeliers sur la mappe sarde de 1733. Doc. L. D'Agostino d'après A.D. Savoie, C 2475, mappe 571.



### 3. LE COUVENT DE LA CHAMBRE : PLAN GÉNÉRAL ET ÉTAT DES VESTIGES

#### 3.1 LE COUVENT D'APRÈS LA MAPPE SARDE ET LE CADASTRE NAPOLÉONNIEN

Le plan conservé actuellement est assez comparable aux deux seuls plans anciens qui nous sont parvenus : la mappe sarde de 1733 d'une part et le cadastre napoléonien de 1865 d'autre part. Ce ne sont que des plans cadastraux qui ne livrent aucun détail de l'architecture, mais seulement les grandes masses du bâti et du parcellaire.

Sur la mappe sarde<sup>14</sup>, les bâtiments du couvent se distinguent nettement au nord du bourg, un peu à l'écart de la route (**fig. 12**). Deux parcelles rectangulaires marquées par une grande croix se distinguent et correspondent à l'église au sud et au groupe de la salle capitulaire à l'est (parcelles 6 1/2). Le cloître et le bâtiment ouest sont regroupés dans une parcelle unique (6), où se distingue l'atrium du cloître au centre. Le couvent est desservi par un étroit chemin à l'ouest qui débouche sur une petite place formant parvis devant la façade occidentale de l'église (7), de la même manière qu'aujourd'hui. Au nord et au nord-ouest, une parcelle figurée en blanc (5), qui n'est donc ni bâtie ni cultivée, entoure le couvent. Aucun bâtiment ne se trouve au nord du cloître, où seule est figurée la galerie de circulation.

Le plan cadastral de 1865 de la commune de La Chambre est un document précieux qui montre les importantes transformations du couvent après la Révolution, notamment la division en de multiples parcelles passées entre les mains de propriétaires différents (**fig. 13**). Le document original a été surchargé de multiples corrections et ajouts à l'occasion d'une rénovation du cadastre : figurent donc à la fois les numéros des parcelles du milieu du XIXe siècle (en noir biffées en vert) et deux séries de nouveaux numéros (en rouge, puis en violet). De nombreuses parcelles sont également biffées en vert et signalent des remembrements. Le document montre d'abord la disparition de toute la moitié orientale de l'église : à l'emplacement de la grande parcelle de la mappe, figurent en 1865 quatre parcelles (492, 493, 494, 495) dont deux seulement sont encore bâties à l'ouest (492 et 493). L'atrium du cloître est bien visible au centre, entouré de quatorze parcelles. L'emplacement de la salle capitulaire et de la sacristie sont encore marqués (parcelles 500 et 499), ainsi que la chapelle nord (501) de plan barlong. À l'ouest, le grand bâtiment démoli au début des années 2010 est divisé en quatre parcelles qui empiètent en partie sur la galerie ouest du cloître (505, 506, 507, 508) ; la parcelle sud (508) a été subdivisée par la suite. Enfin, cinq autres parcelles matérialisent les galeries nord et sud du carré claustral (503 et 504 au nord ; 496, 497, 498 au sud). La galerie orientale du cloître n'est plus représentée.

#### 3.2 L'ORGANISATION GÉNÉRALE DES BÂTIMENTS

De nos jours, l'ancien couvent des cordeliers de La Chambre est un ensemble architectural bien reconnaissable mais très mutilé et ruiné. Il forme un vaste rectangle de bâtiments mesurant de 46 à 48 m de longueur nord/sud par 37 à 38 m de largeur est/ouest, soit environ 1760 m<sup>2</sup> de surface au sol (**planches 1 à 9**).

La façade ouest du couvent (**planches 2 à 4**) est sans doute la plus évocatrice par la juxtaposition de la façade de l'église, conservée sur 16,40 m de hauteur jusqu'au pignon et ouverte d'un portail à archivoltes gothiques et d'une grande baie axiale dont les remplages ont disparu (**fig. 14**), et de la

14 A.D. Savoie, C 2475, mappe 571.



Fig. 12 : Le couvent des cordeliers en 1733 d'après la mappe sarde. A.D. Savoie, C 2475, mappe 571.

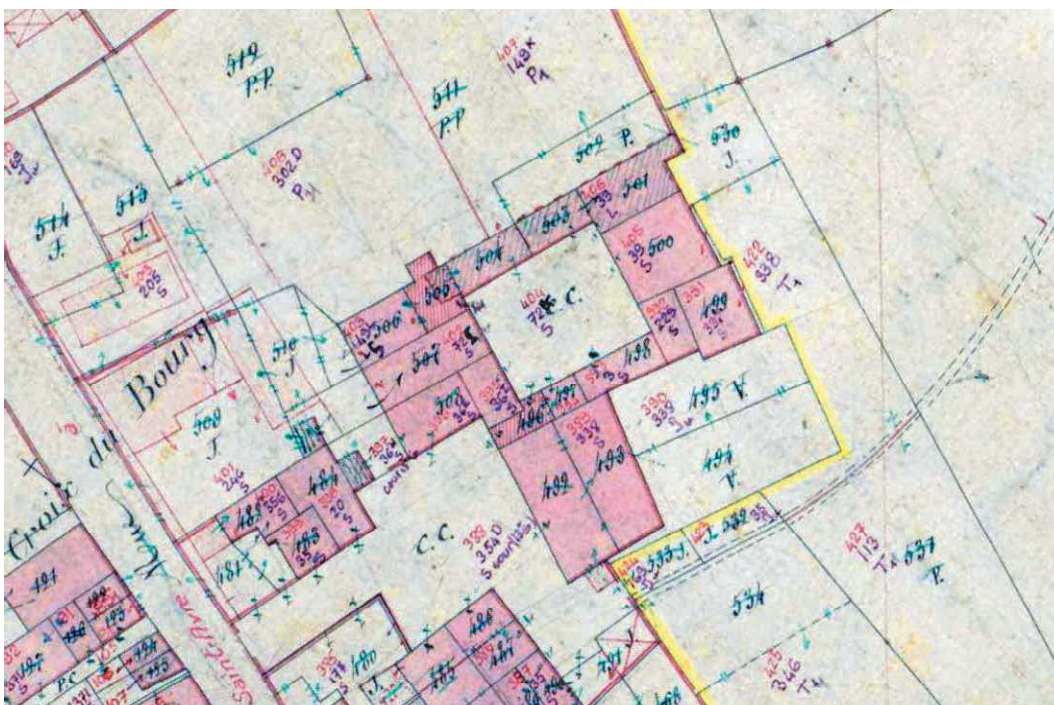


Fig. 13 : Le couvent des cordeliers en 1865 d'après le cadastre napoléonien. A.D. Savoie, 3 P 7414, section B, feuille 2.





Fig. 14 : La façade ouest de l'église. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs



Fig. 15 : Bâtiment adossé au sud de l'église. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs



Fig. 16 : Le logis ouest, démolé vers 2010, vu du sud-ouest d'après l'état des lieux dressé en 2009 par l'Association des Amis du couvent des cordeliers de La Chambre.



Fig. 17 : Les ruines du logis ouest en 2021, vues du nord-ouest. Cliché : L. D'Agostino





Fig. 18 : Les ruines de la partie est de l'église. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs



Fig. 19 : Vestiges de murs à l'emplacement de la partie sud-est de l'église. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs



Fig. 20 : L'aile orientale du couvent, depuis l'ouest. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs



porte d'entrée du cloître. Au sud de la façade de l'église est adossé un édifice recouvert d'enduit et menaçant ruine, large de 7,30 m et conservé sur 18,30 m de longueur (**fig. 15**). Couvert d'une toiture en appentis et percé de fenêtres du XIXe et du XXe siècle, il est peu évocateur mais nous verrons qu'il recèle encore des vestiges attribuables à la fin du Moyen Âge.

Au nord de la porte occidentale du cloître, s'ajoutait un autre édifice peu compréhensible aujourd'hui. Quatre départs de murs et quelques traces au sol marquent encore l'emplacement d'un ancien logis, souvent identifié comme le bâtiment d'accueil du couvent, détruit dans les années 2000 (**fig. 16 et 17**). Il mesurait 20 m de longueur nord/sud par environ 10,90 m de largeur est/ouest, soit 218 m<sup>2</sup> hors œuvre, portant la surface totale des bâtiments du couvent à environ 2000 m<sup>2</sup>.

Depuis l'est, la perception de la structuration des espaces est plus délicate du fait de la ruine des bâtiments et de la construction de murs destinés à cloisonner les espaces au XIXe siècle et de toitures de fortune pour protéger ce qui subsistait (**planches 2 et 5 à 7**). Une légère excroissance polygonale est visible à l'est au niveau de l'ancien chevet de l'église. Complètement ruinée à l'est mais conservée jusqu'au faîte du pignon à l'ouest, cette dernière occupait toute l'aile sud du couvent (**fig. 18**). Elle mesurait 41,20 m de longueur est/ouest, tandis que sa largeur atteignait 13,70 m au niveau de la nef ; le chevet était plus étroit, avec seulement 11,10 m. Le chevet de l'église n'est plus que ruines arasées entre 1 et 2 m de hauteur, tandis que la moitié orientale du mur sud de l'église a disparu, laissant place à un espace ouvert herbagé. Au sud, un édifice rectangulaire très ruiné s'adossait au chevet, mais son plan est incomplet (**fig. 19**).

L'aile orientale du couvent, en revanche, est encore bien conservée même si elle a perdu de sa hauteur initiale : d'une longueur minimale de 25,50 m, sa largeur varie de 12,50 m à 13,20 m (**planche 8 et fig. 20**). Plusieurs salles médiévales sont juxtaposées au nord de l'église, sans que leur fonction soit toujours établie avec certitude. Une salle rectangulaire communiquant avec le cœur de l'église peut être interprétée comme la sacristie, de 8 m par 5,90 m (47 m<sup>2</sup> utiles). Une vaste salle carrée de 10,40 m de côté (108 m<sup>2</sup>), recoupée par des murs de refend et un plancher en béton, est encore bien identifiable comme la salle capitulaire par ses dimensions, ses voûtes quadripartites et son pilier central (**fig. 21**). Dans l'angle formé entre l'église, la sacristie et la salle capitulaire prennent place une petite chapelle de 3,10 m par 3,80 m (11,80 m<sup>2</sup>), sans doute un simple oratoire destiné aux frères, et le clocher qui s'est effondré sur lui-même et est comblé de gravats. Enfin, au nord de la salle capitulaire, une autre chapelle gothique est observable ; sa largeur initiale reste difficile à établir avec certitude du fait de la disparition de son mur nord, mais il semblait aligné avec le mur nord du cloître si l'on se fie à la mappe sarde. Cette chapelle, peut-être le parloir des couvents mendiants, pouvait donc présenter à l'origine un plan barlong et mesurer 10,50 m de longueur par 5,80 m de largeur dans l'œuvre, soit 61 m<sup>2</sup>.

Au nord de l'église, le cloître évoque encore assez vivement l'organisation du couvent et la hiérarchisation des espaces (**planche 9 et fig. 22**). De plan globalement carré, avec 24 m par 24,40 m de côté, il atteint 585 m<sup>2</sup> de surface. Seules deux galeries de 4,10 m de largeur hors œuvre sont assez bien conservées pour observer la succession de quatre arcatures en plein cintre par côté ouvrant sur l'atrium. Le mur bahut de la galerie nord est partiellement visible, mais la galerie orientale a entièrement disparu, même si nous verrons qu'il en subsiste quelques rares témoignages. Les dimensions de l'atrium peuvent être restituées à 15,70 m de côté, soit 246 m<sup>2</sup>. Voûtées d'arêtes, les galeries conservées possédaient deux niveaux superposés dans leur dernier état. De multiples traces de murs de refend, correspondant aux multiples parcelles qui recoupaient le cloître depuis le XIXe siècle, ont été relevés en 2000, avant leur démolition par la commune dans le cadre d'un premier projet de mise en valeur des ruines.

Il n'existe aucune trace de la présence d'un éventuel bâtiment sur le flanc nord du cloître. Seul est visible un long mur aveugle, uniquement percé d'une porte à archivolt en plein cintre au milieu de sa longueur (**fig. 23**). Les plans anciens n'offrent aucun élément permettant d'avancer l'hypothèse qu'un édifice ait disparu. Une petite construction rectangulaire de 3,90 m par 2,40 m, très dégradée, est



Fig. 21 : L'aile orientale du couvent, depuis le nord-est. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs



Fig. 22 : Le cloître, vu depuis le nord. Cliché : L. D'Agostino



Fig. 23 : Le mur nord du cloître. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs



adossée contre l'angle nord-ouest du cloître à l'extérieur (**fig. 24**) ; sa fonction reste indéterminée, mais il a pu s'agir d'une fosse destinée à recevoir les eaux usées de latrines situées à l'étage du logis occidental ou peut-être d'une tourelle d'escalier hors œuvre, comme le suggèrent les nombreuses marches en pierre stockées dans un amas de gravats contre cette structure.

### 3.3 ÉTAT DE CONSERVATION DES VESTIGES

L'état de conservation de cet ensemble est très variable. L'aile orientale est sans doute la mieux préservée, mais les murs périphériques ne sont pas complets, bien que la présence d'un étage soit encore perceptible par la présence de nombreuses fenêtres hautes (**fig. 25**). La plupart des parties hautes ont été consolidées dans la seconde moitié du XXe siècle, souvent avec du béton banché ou des bouchages en briques industrielles (**fig. 26**).

Le voûtement des salles gothiques est assez bien conservé, malgré de multiples déformations, fissures, désaxements, en particulier dans l'aile orientale (**fig. 27**). En revanche, le voûtement de l'église est en piètre état : seule une travée et demi des voûtes du XVIIIe siècle est conservée à l'ouest (**fig. 28**), mais elle est très fissurée et menace de s'effondrer. Toujours dans la nef de l'église, l'ancienne tribune occidentale est elle aussi en grande partie effondrée (**fig. 29**) ; cet espace est donc très encombré de gravats.

La plupart des espaces médiévaux sont recoupés par des murs de refend liés à la transformation du couvent en un quartier d'habitation au XIXe siècle. Dans l'ancienne nef de l'église et dans son collatéral sud, plusieurs de ces murs et des planchers sont encore visibles (**fig. 30**). Au sud, trois appartements (**fig. 31 et 32**), une cave et un atelier (**fig. 33**) sont encore perceptibles et ont été utilisés jusque vers 1950. Dans la nef, plusieurs aménagements agricoles sont discernables : une grande étable voûtée d'arêtes encore garnie de ses crèches (**fig. 34**), une écurie avec son râtelier et sa mangeoire (**fig. 35**), une petite cave voûtée. Au-dessus de ces stabulations étaient aménagés des planchers destinés à stocker les blés et les foin, dont témoigne encore le rail d'une grue agricole installée au début du XXe siècle (**fig. 36**). Dans la salle capitulaire, deux murs de refend recoupent l'espace et témoignent de l'aménagement d'appartements aujourd'hui détruits (**fig. 37**) ; un plancher en béton a en outre formé un étage intermédiaire dans le volume initial (**fig. 38**).

Les sols anciens ont presque partout disparu, comme en témoigne la hauteur des seuils des portes gothiques. Les sols du cloître, de la salle capitulaire (**fig. 39**), de la chapelle située au sud de cette dernière, étaient situés environ 15 à 20 cm au-dessus des sols actuels, nous y reviendrons. Dans le cloître, un curage à la pelle mécanique pratiqué dans les années 2000 n'a sans doute pas arrangé la situation<sup>15</sup>... Dans la moitié ouest de la nef de l'église, les fondations des piles des voûtes sont presque partout visibles (**fig. 40**), démontrant là encore le surcreusement du sol. D'un point de vue archéologique, cette dégradation sévère des sols anciens limite considérablement le potentiel informatif de ces espaces puisque la stratigraphie a en partie disparu à une date indéterminée, sans doute dès le XIXe siècle dans certaines salles. Les sols sont sans doute mieux conservés dans la moitié sud de l'abbaye, en particulier dans la moitié orientale de la nef et dans le chœur, peut-être dans la sacristie. En revanche, il n'est évidemment pas exclu que des structures antérieures soient conservées plus profondément, ou des sépultures liées aux fonctions funéraires du couvent.

Malgré un examen assez lointain, souvent depuis le sol, nous n'avons repéré aucune toiture potentiellement ancienne : toutes les toitures actuelles résultent de reconstructions du XIXe ou du XXe siècle. Seules quelques pièces de plafonds à la française, à solives très resserrées, sont encore

---

<sup>15</sup> Une photographie sur un des panneaux d'information de l'association locale montre ces travaux de décaissement réalisés malheureusement sans surveillance d'un archéologue.



Fig. 24 : Petite structure carrée dans l'angle nord-ouest du cloître. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs



Fig. 25 : Fenêtres d'étage sur l'aile orientale. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs



Fig. 26 : Portes et fenêtres bouchées en parpaings et en briques industrielles. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs



Fig. 27 : Voûtes de la salle capitulaire. Cliché : L. D'Agostino





Fig. 28 : Vestiges de voûtes dans la nef de l'église. Cliché : L. D'Agostino

Fig. 30 : Murs et bardages en bois fermant la moitié ouest de l'église. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs



Fig. 29 : Tribune de l'église en partie effondrée. Cliché : L. D'Agostino



Fig. 31 : Appartement aménagé au rez-de-chaussée au sud de l'église. Cliché : L. D'Agostino



Fig. 32 : Appartement aménagé au premier étage au sud de l'église. Cliché : L. D'Agostino





Fig. 33 : Atelier aménagé au rez-de-chaussée au sud de l'église. Cliché : L. D'Agostino

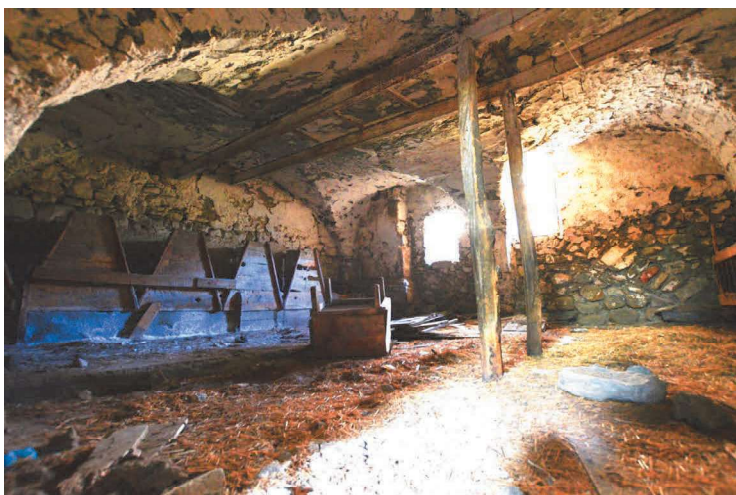


Fig. 34 : Etable voûtée aménagée dans la nef de l'église. Cliché : L. D'Agostino



Fig. 35 : Ecurie voûtée aménagée dans la nef de l'église et effondrée. Cliché : L. D'Agostino



Fig. 36 : Rail de la grue agricole aménagée dans la baie axiale de la façade ouest de l'église. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs

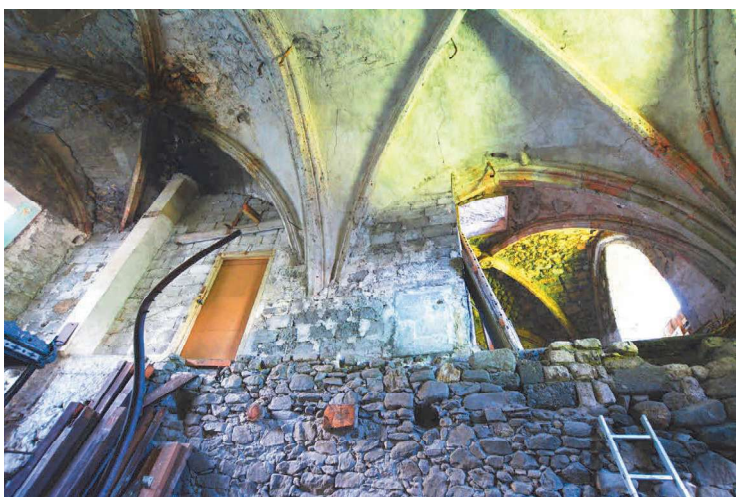


Fig. 37 : Mur de refend bâti dans le volume de la salle capitulaire. Cliché : L. D'Agostino





**Fig. 38 : Murs de refend et dalle béton construits dans le volume de la salle capitulaire au nord. Cliché : L. D'Agostino**



**Fig. 39 : Base du pilier central de la salle capitulaire, dont la fondation est apparente. Cliché : L. D'Agostino**



**Fig. 40 : Base de pilastre de l'église, dont la fondation est apparente. Cliché : L. D'Agostino**



conservées dans l'aile orientale, à l'étage, au-dessus de la salle capitulaire<sup>16</sup> ; pour des raisons de sécurité, nous n'avons pas pu documenter ces éléments.



**Fig. 41 : Eglise, chevet vu de l'est. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs**



**Fig. 42 : Eglise, contrefort nord-est inséré dans la construction de la sacristie. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs**

<sup>16</sup> D'après des informations orales de Marie-Pierre Feuillet (DRAC – SRA), des datations dendrochronologiques ont été réalisées à son initiative sur ces éléments. Malgré plusieurs sollicitations de notre part, elle n'a pas donné suite à nos demandes de communication des résultats de ces analyses.